

## Objectifs de la journée INSPIRE 2008 du CNIG

Le 1<sup>er</sup> février 2007, le CNIG et le ministère de l'écologie et du développement durable organisaient une journée INSPIRE, intitulée « la directive européenne INSPIRE : Impacts et modalités de mise en œuvre ». Les actes en sont disponibles sur le site du CNIG, page <http://www.cnig.gouv.fr/upload/ressource/r1175789010.PDF>.

La directive est entrée en vigueur le 15 mai 2007, et nous nous trouvons aujourd'hui dans la phase de transposition en droit français. Le Conseil national de l'information géographique, dans le cadre de ses missions, contribue activement à cette phase, notamment en animant des groupes de travail réunissant des acteurs de tout horizon.

Le titre de la journée, « **INSPIRE : où passera le chemin de l'administration électronique géographique ?** » propose un point de vue particulier, suggérant le parallélisme entre les objectifs traditionnels de l'administration électronique, à savoir faciliter les démarches des citoyens et des professionnels, avec ceux d'INSPIRE, notamment pour un développement durable des territoires.

Les collectivités territoriales sont parmi les principaux producteurs d'information géographique en France. A quelques semaines de la transmission du projet de loi de transposition au Parlement, le Secrétariat du CNIG souhaite donner la parole à certains de leurs représentants et placer cette journée sous leur signe. Elle sera organisée en deux parties. La matinée s'adressera particulièrement aux élus et aux décideurs – cadres de l'administration d'Etat ou territoriale, secteur privé – tandis que l'après-midi se centrera sur des parties plus techniques.

### PROGRAMME DE LA JOURNEE INSPIRE 2008 DU CNIG

**INSPIRE : où passera le chemin de l'administration électronique géographique ?**  
**12 novembre 2008**  
**Grande Arche de la Défense**  
**Salle n°1**

9h-10h : Accueil autour d'un café

10h : introduction (Michèle Rousseau, Adjointe au Commissaire générale du développement durable, Michel Barbier, président du CNIG)

10h30 : présentation d'INSPIRE : ses objectifs et ses cibles (Antoine Bernard, Mission information géographique du MEEDDAT)

11h : le point sur la transposition (Régine Bréhier, directrice de la recherche et de l'innovation, MEEDDAT)

11h30-12h30 : le point de vue des collectivités :

- Le point de vue de l'Association des régions de France : Nathalie Bernard, Conseil régional de Bretagne,
- le point de vue d'un élu d'une communauté de communes : Sylvain DAJOUX, élu communautaire de Rennes Métropole, élu de la ville de Rennes,
- Le point de vue d'un acteur en Conseil général : Philippe Petit-Hugon, Chef du service information géographique et cartographie du conseil général de l'Hérault, Président de l'association régionale SIG L-R
- Le point de vue de l'Association des ingénieurs territoriaux de France, Denis Delerba, AITF

12h30 – 13h : Echanges entre les intervenants de la matinée et la salle.

Repas.

14h30 : comment fonctionne INSPIRE ? (Marc Léobet, chargé de mission au CNIG)

15h : la première règle de mise en œuvre : les métadonnées (Pierre Lagarde, BRGM)

15h15 : mise en œuvre des métadonnées et les perspectives apportées par INSPIRE (Frédéric Chauvin, responsable SIG, Rennes Métropole)

15h45 : questions-réponses avec la salle

16h-16h20 : Présentation des travaux en cours sur les autres règles de mise en œuvre relatives aux données (Marie-Louise Zambon, chargée de mission INSPIRE, IGN)

16h20 – 16h40 : Présentation des travaux en cours sur les autres règles de mise en œuvre relatives aux services (Jean-Jacques Serrano, BRGM)

16h40 - 17h : Questions-réponses

17h : Conclusion (Patrice Denis, Secrétaire général du CNIG)